

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.
Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 30 Mars

SINGULIER SUBTERRUGÉ

Sous prétexte de réforme de l'enseignement public, surtout lorsqu'il s'agit de l'enseignement supérieur, il ne faudrait pas arriver à en trop abaisser le niveau ; il ne faudrait surtout pas annoncer à grand orchestre que l'on va faire des réformes, alors qu'on risque d'aboutir à ce qui serait tout le contraire d'une amélioration et d'un progrès.

Cette réflexion qui, à l'époque actuelle, trouverait de trop nombreuses applications, nous est suggérée par la lecture des deux projets déjà adoptés par la section permanente du Conseil supérieur de l'instruction publique, sur la licence et le doctorat en droit — décrets sur lesquels le Conseil supérieur lui-même est appelé à donner très prochainement son avis. — Le doctorat en droit nous paraît particulièrement menacé par les mesures nouvelles.

Le dernier décret sur la matière, celui du 20 juillet 1882, règle comme il suit les épreuves nécessaires pour l'obtention de ce grade : Les candidats doivent subir trois examens oraux et soutenir une double thèse. Les trois examens portent sur le droit romain et son histoire, sur le droit civil français et sur le droit constitutionnel. La thèse se compose de deux travaux, dont un sur le droit romain. Dans ces conditions, le diplôme de docteur en droit est la consécration d'études juridiques sérieuses, poursuivies durant cinq ou six ans, et il a une réelle valeur scientifique.

Le décret projeté change tout cela. Il double les épreuves actuelles et crée deux catégories de docteurs en droit, qui n'ont plus guère de commun que le nom. Les uns auront sur leur diplôme la mention : sciences juridiques ; les autres, la mention : sciences politiques. Pour les uns comme pour les autres, les examens sont réduits au nombre de deux, et la thèse ne traite plus qu'un

seul sujet. Pour les docteurs en droit (sciences juridiques) le premier examen roulera sur le droit romain et l'histoire du droit français. Les matières du second son laissées en une certaine mesure à l'option de l'intéressé. Elles comportent en effet : 1° deux parties du droit civil, choisies, par lui, parmi celles que déterminera un arrêté ministériel ; 2° une interrogation sur le droit criminel, ou sur le droit administratif, ou sur le droit civil comparé, au gré du candidat. Pour le doctorat ès sciences politiques, le premier examen comprend comme matières imposées : l'histoire du droit public français, les principes du droit public et le droit constitutionnel comparé, et l'un des deux sujets suivants, au choix du candidat : droit administratif ou droit international public. Au second figurent obligatoirement l'économie politique et son histoire, la législation française des finances, et la science financière ; en outre, selon les préférences de chacun, la législation et l'économie industrielles rurales ou coloniales.

Comme le remarque avec beaucoup de raison le *Journal des Débats*, cet ensemble de dispositions suggère de sérieuses critiques.

Nous aurons deux doctorats en droit dont aucun ne vaudra le doctorat unique d'aujourd'hui. Le doctorat ès sciences juridiques lui-même, quoique spécialisé, ne comprendra pas tout le programme actuel, qui sera mutilé, rapetissé, réduit à sa plus simple expression dans le nouveau régime, par la suppression d'un examen sur trois et d'une thèse sur deux. C'est le droit romain qui sera principalement sacrifié : son histoire disparaît de l'examen oral et on peut croire qu'il fera rarement le sujet de la thèse, du moment qu'on ne l'exigera plus. Quant à l'autre doctorat, celui des sciences politiques, il continuera à s'appeler doctorat en droit, sans doute parce que la Faculté de droit sera chargée d'en délivrer le diplôme ; mais les études juridiques n'auront plus grand chose à y voir. L'économie politique, industrielle, rurale, coloniale, la science financière seraient tout aussi bien, et même

mieux, à leur place dans les Facultés des lettres, à côté de la géographie et de l'histoire des institutions.

Aussi bien le projet de décret actuel ne s'explique-t-il pas par des préoccupations d'ordre scientifique. Ce n'est pas pour faire une place plus large à des études nouvelles, et pour étendre ainsi le cadre et l'esprit de notre haut enseignement, qu'on propose au Conseil supérieur de scinder le doctorat en droit.

La véritable raison ne peut être donnée officiellement mais elle n'est un mystère pour personne. On sait que la loi militaire de 1889 accorde la dispense de deux ans de service aux licenciés ès-lettres et ès-sciences, mais que, pour les étudiants en droit, elle exige le doctorat. Les étudiants ont protesté à plusieurs reprises contre cette inégalité de traitement. La licence en droit ne demande pas moins de temps ni de travail que la licence ès-lettres ; en tout cas, elle est infiniment plus difficile à obtenir que certains diplômes d'Ecoles commerciales auxquels on a attaché le privilège qu'on lui dénie. Il y aurait donc justice à donner aux licenciés en droit la même faveur qu'aux autres ; seulement, pour ce faire il faudrait demander de modifier la loi militaire et l'on n'est pas sûr d'y réussir ; alors, au lieu de relever la licence en droit on trouve plus commode d'abaisser le doctorat, de le rendre accessible à tous ceux qui en ont besoin. L'avantage de la combinaison, c'est qu'il lui suffit pour réussir d'un simple décret, et qu'elle peut se passer de l'approbation des Chambres !

Pour notre part, il nous semble qu'il y a là un subterfuge absolument indigne et du gouvernement et des Facultés de droit. Il ne faudrait pas ainsi mêler, confondre, dénaturer toutes les questions. C'est une chose déplorable et il faut souhaiter que le Conseil supérieur de l'instruction publique comprenne quel est son devoir et sa mission.

J. QUERCYTAIN.

Le petit, à demi ensommeillé, jette de temps à autre, sur celui qui lui donne la main, un regard où on lit un mélange d'inquiétude et presque d'effroi.

Il semble se demander ce qui a pu motiver l'humour maussade de son compagnon.

Au bruit fait par la porte en s'ouvrant, le garçon s'est réveillé en sursaut.

Il a repris sa serviette qui gisait abandonnée à côté de lui, et se tient debout devant le client, prêt à recevoir sa commande.

Celui-ci, sans prononcer une parole, s'est dirigé vers la banquette du fond.

Il fait un geste pour indiquer à l'enfant qu'il peut s'asseoir.

Le garçon s'approche.

— Un cognac, demande l'homme d'une voix brève.

Puis se penchant vers l'enfant :

— As-tu soif, André ?

— Non, papa.

La mot « papa » a été dit d'une voix hésitante, embarrassée.

Et le regard du bambin est devenu inquiet.

L'inconnu fait un geste pour congédier le garçon.

Celui-ci disparaît et revient un moment après avec la consommation demandée.

— Il y a encore un train ce soir, demande l'homme.

— Deux, monsieur, celui d'Asnières, à minuit trente, et celui d'Argenteuil, à minuit trente-cinq.

— Où s'arrêtent-ils ?

— Ce sont des trains de banlieue, formés pour

Le Président de la République A SATHONAY

L'arrivée du président

Sathonay, 28 mars.

Le train présidentiel est entré en gare à huit heures et demie précises, salué par une salve de coups de canon.

M. Félix Faure est accompagné des Ministres de la Guerre et de la Marine, du général de Boisdeffre, du général Tournier, secrétaire général de la Présidence ; du colonel Chamoin, des commandants Bourgeois, Lombard et Germinet, et de M. Le Gall, chef du cabinet civil de l'Élysée.

Le Président a été reçu dans le salon d'honneur par M. Guillot, maire de Sathonay, qui lui a souhaité la bienvenue.

Le Président remercie le maire et lui exprime le plaisir qu'il a de se trouver au milieu de la population de Sathonay.

Après la réception, le cortège s'est mis en marche pour le camp.

Sur le parcours du cortège, la foule a salué et applaudi le président des cris mille fois répétés de : « Vive la République ! Vive Faure ! Vive l'armée ! »

L'enthousiasme est immense, et l'accueil fait au Président est très chaleureux.

La remise des drapeaux

M. Félix Faure arrive exactement au milieu du terrain, au-dessus de la route qui aboutit de Caluire au camp. Le 200^e de marche forme un carré sur trois côtés, le quatrième étant occupé par le Président et sa suite ; les lignes de ce carré sont de valeur d'un bataillon.

Au commandement du colonel Gillon, les troupes mettent baïonnette au canon et présentent les armes ; à ce moment s'avancent, escortés par une compagnie, quatre sous-officiers portant les drapeaux qui vont tout à l'heure être remis par le Président à leurs titulaires.

Les porte-drapeaux viennent se placer en face du Président ; le vent, qui souffle maintenant avec une certaine violence, fait flotter les plis de ces étendards, d'où se détachent ces inscriptions en lettres d'or. *Honneur et Patrie, 200^e d'infanterie ; régiment algérien ; régiment colonial et 13^e d'infanterie de marine* ; les tambours et les clairons ouvrent un ban ; les soldats présentent les armes ; puis le président procède à la distribution des drapeaux ; celui du 200^e est confié au lieutenant Blavier, celui du 13^e au lieutenant Petler, celui du régiment algérien au lieutenant Vigairol, et celui du régiment colonial au lieutenant Ranche.

les gens qui sortent des théâtres.

Ils conduisent beaucoup de monde ?

— Ce soir, ils partiront sans doute à moitié vides par le temps qu'il fait, surtout celui d'Argenteuil.

— Ben, fait l'inconnu.

Puis, sortant un porte-monnaie de sa poche, il en tira une pièce de cinq francs.

— Voulez-vous aller chercher deux premières ?

— Oui, monsieur. Pour la ligne d'Argenteuil ?

— Pour la ligne d'Argenteuil.

— Monsieur s'arrête ? interrogea le garçon.

Le consommateur parut réfléchir quelques secondes.

— A Argenteuil, répondit-il ensuite.

Le garçon s'éloigna.

L'inconnu jeta alors à la dérobée sur l'enfant, assis devant lui, et dont les yeux se fermaient machinalement, un regard où passa une flamme de haine rapide comme un éclair.

Mais il se remit aussitôt.

— Il ne faut pas s'endormir, André, dit-il. Nous allons partir.

L'enfant essaya de lever ses paupières appesanties.

— Pardon, papa. murmura-t-il doucement.

— Tu dormiras tout à l'heure dans le train, tant que tu voudras.

— Nous allons loin, papa ?

— Très loin... Tu n'as pas froid ?

— Non, papa.

(A suivre).

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 1

Le Roi des Braves

PAR JULES DE GASTYNE

I

Il n'est pas un habitué de la ligne du Havre qui ne connaisse le restaurant Félix. Situé à main droite de la gare, sous la voûte, ce bâtiment sera bientôt rangé parmi les physionomies disparues du Paris moderne, quand la Compagnie de l'Ouest se sera enfin décidée à faire tomber le pâté de vieilles maisons dont la disparition doit donner un peu d'espace et d'air à ses salles étroites, beaucoup trop étroites pour contenir les cent mille voyageurs qui s'écrasent et s'étouffent, dans les dimanches d'été, désireux de passer une villégiature de quelques heures à Asnières, Chatou, Argenteuil, Villars, Bois-Colombes, Maisons-Laffite, etc., etc.

Ces jours là, le restaurant Félix s'emplit et se vide toutes les cinq minutes ; les consommateurs, sans cesse renouvelés, débordent jusque sur les trottoirs, suivis par des garçons ahuris qui perdent la tête, tirillés à droite et à gauche par cent ordres contradictoires, servant un masagran à qui a demandé une ab-initio et « vice versa ».

Mais ce n'est pas dans une de ces heures de

bousculade et d'encombrement que nous allons connaître le lecteur dans cet établissement.

C'est par un soir d'hiver que nous y pénétrons... Les trains de dix heures et demie et de onze heures sont partis. La maison est vide. Les garçons, accablés par la fatigue de la journée, se sont laissés tomber sur leurs sièges, leur serviette à la main, et dorment d'un sommeil inquiet, coupé de soubressauts...

Sur les tables il y a des bords vides abandonnés... des ronds de saucisson bruns et des tranches roses de jambon traînant sur des assiettes. Les rideaux de cotonnade épais flottent le long des fenêtres, agités par la brise qui passe... Le gaz, à demi baissé, brûle lentement, jetant par intervalles des lueurs brusques, comme s'il voulait protester contre l'économie de lumière qu'on lui impose...

Dehors, un temps triste. La cour de la gare apparaît pleine de brouillards, avec des pavés humides, sur lesquels les lumières voisines viennent se plaquer et mourir...

Pas une voiture... A peine deux ou trois passants qui se hâtent, le col du pardessus relevé. Déjà la barrière qui clôt la cour est mise à demi.

Il fait très froid...

Tout à coup, la dernière salle du restaurant, celle qui est située le plus près de la gare, longue et étroite, et dans laquelle se tient un garçon qui dort à poings fermés, s'ouvre brusquement.

Un homme de trente-cinq ans, très pâle, l'œil inquiet, entre, tenant à la main un petit garçon de cinq ans, dont les traits offrent avec les siens une ressemblance caractéristique... Les cheveux de l'enfant seulement sont plus blond, l'œil bleu est plus doux.

On sonne alors au drapeau, puis la musique du 131^e joue la *Marseillaise*.

Après avoir remis les drapeaux, le Président, tête nue, prononce d'une voix claire, forte, mais un peu émue, les paroles suivantes :

Discours du président de la République

Officiers, sous-officiers et soldats du corps expéditionnaire de Madagascar

Au nom de la patrie française dont il symbolise l'unité et la grandeur, je vous remets ce drapeau.

Ses couleurs sont connues dans les mers que vous allez traverser et dans la grande île africaine où vous allez protéger nos compatriotes, défendre les intérêts du pays et imposer le respect de nos droits.

Avec l'autorité des armes, notre drapeau porte dans ses plis tout le génie de la France; vous ne l'oublierez jamais et vous saurez vous montrer dignes de la mission civilisatrice que vous confie la République.

Au cours de cette campagne, vous aurez à affronter des difficultés sérieuses et à donner des preuves de courage, de discipline et d'endurance.

Sous le commandement de vos chefs vous serez à la hauteur de tous les sacrifices. Dans les marches, dans les combats, aux heures de péril et aux heures de victoire, en jetant un regard sur vos drapeaux déployés, vous sentirez que la France est avec vous.

Nous vous suivrons avec fierté et nous attendons avec confiance le moment où vous inscrirez sur ces étendards, intacts aujourd'hui, un premier nom glorieux : Madagascar !

Cette cérémonie terminée, M. Faure s'avance, suivi de son entourage officiel, et procède à la remise des décorations.

Ont été nommés :

Chevaliers de la Légion d'Honneur : le commandant Coutaud, du 200^e de ligne; le capitaine Derieux, du 1^{er} régiment étranger; le capitaine Aubier, du 1^{er} régiment de chasseurs d'Afrique; le capitaine Bugnin, de la 6^e compagnie du train.

Médailles militaires : l'adjudant Félipon, du 40^e bataillon de chasseurs; l'adjudant Charretier, du 1^{er} tirailleurs; l'adjudant Dagnac, du 2^e tirailleurs; le sergent Jager, du 2^e régiment étranger.

Le chef de l'Etat a chargé le général Duchesne de remettre la médaille militaire au sergent Lardillon et aux sergents-majors Tuffreau et Latapy, qui sont déjà partis.

La remise des palmes académiques à l'aumônier du régiment expéditionnaire a produit un vif mouvement de curiosité.

La revue

M. Félix Faure remonte ensuite en voiture pendant que le porte-drapeau du 200^e, escorté de sa garde d'honneur, prend sa place au centre du 2^e bataillon.

Le Président passe rapidement devant le front des troupes, puis le régiment prend ses dispositions pour le défilé; les bataillons se massent en colonnes, exécutent un changement de direction; puis, au son de la musique du 121^e, le régiment s'ébranle, parcourt le train de manœuvres jusqu'à la partie réservée au public et défile devant le chef de l'Etat, qui se tient placé sur la route qui traverse le camp en biais.

La pluie qui menaçait depuis le matin tombe

en abondance, détrempant le terrain où nos soldats, littéralement trempés jusqu'aux os, pataient dans une boue épaisse.

Le Président fait contre mauvaise fortune bon cœur, et malgré l'ondée, assiste impassible au défilé. Le Président passe ensuite la revue du casernement, puis se rend dans la salle d'honneur transformée pour la circonstance et meublée par les soins de la Préfecture du Rhône; c'est dans cette salle qu'un appartement a été aménagé pour M. Félix Faure.

Le déjeuner

A onze heures a lieu un déjeuner de quatre-vingts couverts, offert par le Président aux officiers supérieurs du corps expéditionnaire et du 121^e.

Discours du général Zurlinden

Au dessert, le général Zurlinden, ministre de la Guerre, a prononcé le discours suivant :

Monsieur le Président de la République,

Au nom du corps expéditionnaire et de l'armée je vous remercie respectueusement d'être venu présider la cérémonie si simple et cependant si imposante de la distribution des drapeaux, aux troupes de la Guerre et de la Marine désignées pour la campagne de Madagascar.

Votre visite au camp de Sathonay, jointe à celles que vous avez déjà faites dans les casernes et hôpitaux militaires de Paris, jointe à l'honneur que vous avez fait au Conseil supérieur de la Guerre en présidant vous-même ses séances les plus importantes, votre visite d'aujourd'hui est pour l'armée un précieux témoignage de votre haute sollicitude.

L'armée vous répondra par son très respectueux et entier dévouement, et elle ne pourra mieux vous témoigner sa profonde reconnaissance qu'en redoublant de zèle pour remplir complètement tous ses devoirs. Les officiers et les troupes qui vont se mettre en route pour Madagascar, et dont vous venez de voir une partie défiler si brillamment devant vous, vous en fourniront bientôt des preuves.

L'expédition que va commander le général Duchesne a été préparée par lui-même dans tous ses détails, sous la direction du général de Boisseffre, chef d'état-major général de l'armée, sous l'impulsion du Ministre et du gouvernement, qui ont tenu à ne rien négliger.

De son côté, le Parlement n'a ménagé aucune ressource; il a voulu que tout ce qu'il est humainement possible de prévoir fût préparé et organisé à l'avance.

Les troupes qui prendront la mer dans quelques jours vont donc partir dans les meilleures conditions. Elles sauront se montrer dignes des grands efforts qui ont été faits pour préparer et assurer le succès de leurs opérations, dignes des acclamations qui, à Paris comme dans toute la France, comme en Algérie, ont salué leur passage.

Sous le commandement du chef distingué que le gouvernement a mis à leur tête, elles sauront mettre toute leur énergie à supporter les fatigues et les privations d'une campagne pénible; elles prendront toutes les précautions nécessaires pour lutter contre le climat, et lorsqu'elles auront à donner le baptême du feu aux drapeaux que le Président de la République leur a remis solennellement aujourd'hui, elles sauront le faire avec cette gaieté, cet entrain, qui est la qualité maîtresse de notre nation.

Tous les vœux de l'armée tout entière, les souhaits du gouvernement et de la République suivront nos camarades au delà des mers, dans cette île qui est depuis si longtemps une terre de France, et où ils vont rétablir l'ordre et la paix.

C'est en leur nom, comme en celui de toute l'armée, que je lève mon verre aujourd'hui pour boire en l'honneur de Monsieur le Président de la République.

Réponse du Président de la République

M. Félix Faure, se levant à tour, a répondu en ces termes au Ministre de la Guerre :

Mon cher Ministre, je suis très touché des paroles que vous venez de prononcer et des sentiments que vous m'exprimez au nom des troupes de la Guerre et de la Marine désignées pour l'expédition de Madagascar.

L'armée, sauvegarde et espoir de la patrie, est l'objet constant de la sollicitude du gouvernement de la République et de la nation tout entière.

En toute circonstance, elle doit compter sur la sollicitude du chef de l'Etat.

Personnellement, je m'honore de lui avoir appartenu à une heure du danger, et je reste profondément attaché de cœur à cette virile école du devoir, du patriotisme et de l'honneur.

Ainsi que vous le rappelez, le pays a depuis vingt-cinq ans consenti tous les sacrifices pour l'armée; de son côté, l'armée a su répondre à l'attente du pays; elle persévéra dans la voie du travail, elle conservera ses belles traditions de valeur et de discipline, elle acquerra la force nécessaire pour assurer la paix par la grandeur de la Patrie.

Le spectacle imposant auquel nous venons d'assister ne laisse aucun doute sur la solidité des belles troupes auxquelles la République confie la défense de ses droits. Elles seront les dignes émules des vaillants équipages de la division navale de l'Océan Indien, et sous le commandement de M. le général Duchesne, placé à leur tête par la confiance du gouvernement, elles sauront justifier nos légitimes espérances.

Je lève mon verre en l'honneur de l'armée et de la marine, et, au nom de la grande famille française, je bois à tous ceux de ses enfants, soldats et marins, qui vont au loin combattre pour l'honneur et les intérêts de la France. Je les confonds tous dans une même pensée affectueuse qui les suivra au delà des mers.

Ce discours, écouté debout et dans un silence tout militaire par les assistants, a produit une profonde impression.

A l'issue du banquet, M. Félix Faure, accompagné des Ministres de la Guerre et de la Marine, des officiers de sa maison militaire, et de la plupart des convives, se rend dans le camp où il visite rapidement les baraques occupées par le 200^e.

M. Félix Faure a pu voir deux compagnies revêtues de l'uniforme colonial, pantalon et vareuse bleues, guêtres blanches et casque blanc en liège.

Le départ

Sathonay, 28 mars.

L'ondée qui avait troublé le défilé des troupes s'est tout à coup transformée en une pluie torrentielle.

L'eau tombe maintenant diluvienne et sans

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 37

LE CHIEN DE LA TOUR EIFFEL Par AUGUSTE VILLIERS

XIX

LES DEUX JEUNES FILLES

Le médecin vint le matin. Il examina la blessure et dit que la fièvre tombait. Dans un jour ou deux, il pourrait se prononcer définitivement.

I ordonna un repos absolu.

Et comme il paraissait surpris de voir deux jeunes filles à son chevet, Epaminondas lui dit en le reconduisant :

— Ce sont deux bonnes gardes-malades, docteur, sa sœur et sa fiancée.

— Tout ira bien, alors, fit le docteur en souriant, c'est sans doute pour l'une d'elles qu'il s'est battu.

— Pour les deux ? répondit le garçon de café.

Et c'était vrai.

Le sort de Céline et celui de Rose étaient liés par les événements antérieurs et par ceux qui avaient se dérouler à bref délai.

Dès le second jour, les deux jeunes filles étaient devenues amies inséparables. Rose avait fait toute sa confiance et Céline avait raconté comment elle était devenue la fiancée de Cyprien et comment c'était Henri qu'elle aimait.

— Il vous fait peur ! disait Rose, c'est singulier

quand je reçois son regard dur j'ai peur aussi et pour tant il est le père de mon enfant.

— Vous ne l'aimez plus.

— Il m'a si lâchement abandonnée que j'éprouve comme un désir de vengeance contre lui, non pour moi, mais pour ce petit être qu'il repousse.

Leurs confidences étaient assez souvent interrompues par Epaminondas qui furetait sans cesse autour d'elles sous divers prétextes.

Céline ne tarda pas à s'apercevoir que le jeune homme était vivement épris de Rose et elle lui en parla.

Rose devint toute rouge et répondit :

— C'est un brave garçon qui mérite d'être aimé par une honnête femme, il ne voudrait pas de moi.

— Qui sait ! fit Céline.

Le dimanche arriva et Céline dut aller faire un tour à la maison des gardes pour rassurer Mme Rousseau et changer de linge.

Epaminondas y était allé la veille annoncer que Céline restait au chevet du blessé.

Rousseau n'y comprenait plus rien.

— Comment, dit-il, c'est Cyprien qu'elle épouse et c'est l'autre qu'elle soigne.

— Qui te dit qu'elle épouse Cyprien, reprit la femme.

— Je n'ai pas la berlue, peut-être.

— Mais si, il y a longtemps que tout cela est changé, c'est l'autre qui épouse maintenant et c'est pour cela que ces jeunes gens se sont battus.

— Ah ! j'y vois clair à cette heure.

— Ce n'est pas malheureux.

— Pauvre Cyprien.

Alors Mme Rousseau, crut devoir apprendre à son mari et aux voisins que Cyprien a ait sé-

duit une jeune fille de Vendôme dont il avait un enfant.

L'émotion fut vive à la maison des gardes et l'enthousiasme que chacun avait pour le clerc de notaire tomba subitement.

— Qui aurait cru cela ! faisait l'une.

— Ah ! ma chère, les hommes sont des monstres.

— Heureusement que Céline a été prévenue à temps.

— Moi je n'ai jamais beaucoup aimé ce garçon là, il a des yeux méchants.

Et les langues marchaient.

Le lundi le médecin déclara qu'il répondait de la vie de son malade.

Céline et Rose se jetèrent dans les bras l'une de l'autre en pleurant de joie.

Epaminondas avait aussi la larme à l'œil, il s'approcha des jeunes filles et demanda à les embrasser aussi, ce qui lui fut accordé.

Le brave garçon leur annonça alors qu'il allait laisser le blessé à la garde pour aller à Paris chez M. Henri faire quelques commissions indispensables et qu'ensuite il partirait jusqu'à Billancourt où il prendrait Bock.

Il aimait certainement Rose, mais il regrettait l'absence de son chien.

— C'est que dit-il à Rose, il doit avoir grande envie de vous revoir ainsi que la petite.

Et il partit joyeux.

XX

OU LES SOUPÇONS GRANDISSENT

La semaine qui suivit se passa sans incident. Cyprien se rétablit complètement, sauf que la

discontinuité; çà et là, sur le terrain de manœuvres, les gendarmes font caracolier leurs chevaux que la pluie fouette, agace, impatiente. Les cuirassiers, comme figés sur leurs montures, attendent sous l'eau battante le départ du cortège.

Tout le monde est ruisselant d'eau; on patauge et l'on s'enfoncé dans la boue jusqu'aux genoux. Enfin, voici l'heure du départ. Les troupes se mettent de nouveau sous les armes et le cortège s'avance vers la gare avec le même cérémonial qu'à l'arrivée.

Il est deux heures précises lorsque M. Félix Faure monte dans le train qui le ramène à Paris,

LES ANGLAIS A SATHONAY

Sous ce titre saisissant, le *Nouvelliste de Lyon* dénonce un fait grave.

Pendant que, par mesure de discrétion, les journalistes français étaient sévèrement tenus à l'écart du camp de Sathonay, les plus grandes facilités d'y pénétrer étaient données à un reporter militaire anglais, le capitaine Court, de la rifle brigade.

Ce dernier, muni d'une autorisation du ministre de la guerre, escorté d'un officier français gracieusement mis à sa disposition, a pu parcourir le camp tout à loisir, visiter les cantonnements, inspecter les baraquements, se rendre compte par le menu des détails de formation du 200^e, se livrer en résumé, à toutes les investigations qui formaient le but certain, évident de sa visite.

Ignore-t-on qu'il faut quatre jours pour que l'Angleterre puisse informer, par câble, les Havas de tous les détails de nos préparatifs ? Ne sait-on pas que les bateaux anglais peuvent impunément aborder la côte sud de Madagascar et qu'il est impossible à nos navires de les en empêcher.

Hier encore, des lettres de notre correspondant de Tamatave, nous apprenaient que chaque paquebot anglais, venant d'Australie, déposait des aventuriers à Mananjary et à Votomandry. L'Angleterre ne les connaît point, dit-on; allons-donc ! Elle feindra de se désintéresser d'eux jusqu'au jour où, échappés aux balles de nos soldats, ces mercenaires s'éparpillent sur le sol malgache et, l'heure des règlements arrivée, se transformeront en pacifiques nationaux anglais auxquels nous devons payer des indemnités, comme nous le fîmes pour les Schaw et les Kingdon.

Nous ne voudrions pas aggraver cette affaire outre mesure, mais il est stupéfiant de voir que, malgré toutes les leçons du passé, malgré tous les avertissements donnés à la tribune, malgré les ennus que nous a causés l'Angleterre à Madagascar, nous nous entêtons à nous entourer d'Anglais, à les laisser pénétrer chez nous, à les aller chercher au besoin pour en faire nos collaborateurs dans cette expédition où ils ont tant intérêt à annihiler les résultats.

Il semblait que la scandaleuse affaire des transports anglais et les révélations qui ont été faites au Parlement à ce sujet, eussent dû mettre un terme aux audacieuses entreprises des anglophiles de France.

Il paraît qu'il n'en est rien.

Hier, on apprenait que le *Brichburn*, ce steamer anglais, destiné à transporter nos canonniers à Madagascar et sur lequel le gouvernement

blessure n'était pas encore cicatrisée et qu'il était obligé d'avoir son bras en écharpe.

Il venait à l'étude, recevait les clients, dictait les actes, dirigeait l'étude, mais il ne pouvait encore écrire.

Il lui tardait d'aller à la maison de gardes pour juger de l'effet que son duel avait produit sur Céline.

Certes, elle devait savoir ce qui s'était passé et pourquoi le duel avait eu lieu. Henri avait dû l'instruire de l'histoire de Rose Gallot et il redoutait cette confidence, car elle pouvait empêcher Céline de se marier avec lui.

Alors adieu l'héritage !

Si encore il avait tué cet Henri maudit ! Mais non, les chiens ne causaient que de lui et lui apprenaient qu'il allait de mieux en mieux.

Il apprit aussi que deux femmes étaient à son chevet à le soigner, dont l'une avait un enfant, ce qui faisait courir toutes sortes de bruits dans le pays.

Il pensa que l'une était Rose et qu'au premier jour elle allait lui tomber sur le dos pour le sommer de l'épouser.

— Si je la rencontrais dans la forêt seulement, murmura-t-il, avec cet Henri Laborde, j'aurais bientôt fait de me venger et de me rendre libre.

— Oh ! j'aurais Céline ! Il le faut ! Il n'y a plus un moment à perdre ; je vais faire faire les publications ; ainsi, elle n'osera plus dire non.

Cyprien avait tous les papiers depuis longtemps ; il se rendit donc le samedi à la mairie de Bronoy et fit faire la première publication de mariage entre lui et Céline.

(A suivre).

avait promis de mettre des officiers français, appareillait avec un équipage exclusivement britannique; aujourd'hui, c'est un officier anglais qu'on introduit dans un camp fermé de Français et qu'on initie à tous les détails de notre expédition.

Une pareille conduite dépasse les limites de la duperie et donne raison à ceux qui qualifient plus sévèrement des fautes dont la répétition autorise toutes les hypothèses, nous n'osons dire tous les soupçons.

Un de nos confrères assis à une table voisine de celle de capitaine Court, dans un café de Sathonay, lui demandait ce qu'on pensait en Angleterre de cette expédition :

— Vous travaillez pour nous, d'abord, dit-il, et puis pour les Allemands. Eux et nous tireront profit de votre expédition.

C'est bien ce que tout le monde pense.

SENAT

Séance du 28 mars 1895

M. Farinole interpelle le ministre de la justice sur la situation judiciaire en Corse. Il fait un tableau piquant de l'état du personnel : certains juges de paix ont des casiers judiciaires fort chargés et l'un d'eux avait pris le maquis. Un fraudeur d'élection est nommé juge dans son propre canton.

M. Farinole a signalé des faits graves plus de vingt fois. Un juge de paix qui est en guerre avec des justiciables a pour garde du corps un contumace condamné à mort pour assassinat.

Le ministre de la justice reconnaît certains faits, il promet de s'occuper de cette situation. La séance est renvoyée à demain.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Paris, 28 mars.

Un nouveau douzième provisoire est voté.

INFORMATIONS

Indiscrétion coupable

On parle d'une indiscrétion qui aurait été commise au sujet de la dernière séance du conseil supérieur de la guerre, qui serait parvenue jusqu'à l'ambassade d'Allemagne.

Nouvelle ligue patriotique

On annonce que la Ligue des Patriotes est reconstituée sous le titre de Ligue patriotique des intérêts français, avec Paul Deroulède comme président.

La grève des allumetiers

La réunion générale de la fédération des allumetiers de France a voté la grève par 197 voix contre 82.

Les relations germano-russes

Paris, 27 mars.

La Gazette du Peuple de Cologne, publie l'important télégramme suivant, de son correspondant berlinois :

Berlin, 25 mars.

« Le fil entre Pétersbourg et Berlin est rompu, il faut le reconnaître, en dépit des démentis officieux qui pourraient se produire. Il est non seulement rompu, mais rompu de telle sorte qu'il ne pourra pas être facilement raccommodé.

« La cause en est dans les appréciations divergentes provoquées par les récents changements survenus dans le monde diplomatique. »

On dit que le tsar Nicolas n'a plus l'intention de faire la visite projetée à Berlin pour le mois de mai.

La nouvelle donnée par le Berliner Tageblatt qu'on aurait désiré à Berlin avoir le général Richter comme ambassadeur de Russie, mais que le tsar a repoussé ce vœu, est confirmée. Il faut rapprocher de ce fait le brusque rappel du général de Werder, ambassadeur d'Allemagne à St-Petersbourg.

Enfin, nous apprenons d'excellente source qu'on prépare à St-Petersbourg des mesures destinées à affirmer, d'une façon plus significative que jamais, l'union franco-russe.

CHINE & JAPON

On télégraphie de Yokohama que le choléra s'est déclaré parmi les troupes japonaises à Port-Arthur, On compte 38 cas par jour.

L'état de Li-Hung-Chang, le plénipotentiaire chinois, victime de l'attentat commis par le jeune japonais Koyoma, s'est aggravé. Les médecins désespèrent de le sauver.

Les manifestations colombophiles du PETIT JOURNAL

Afin de démontrer ostensiblement la vitalité de la Colombophilie, le Petit Journal, notre confrère parisien, convie les Sociétés colombophiles et les éleveurs isolés de pigeons voyageurs à de grandes manifestations qui s'effectueront cette année. D'abord le 23 Juin, le jour le plus long

de l'année, un lâcher monstre de pigeons aura lieu à Paris entre le Trocadéro et la Tour Eiffel.

Afin de permettre aux sociétés siégeant dans les villes les plus éloignées, la mise en liberté des volatiles s'effectuera par « zones » en commençant à l'aube et jusqu'à 10 heures du matin pour les pigeons de Paris et de la banlieue.

En outre, et à l'effet de trancher la question controversée de l'emploi des pigeons à la mer, le Petit Journal affrète un paquebot qui lèvera l'ancre le 29 Juin, à Saint-Nazaire, pour aller au large et à l'ouest de la pointe du Croisic à 100, 200, 300, 400 et 500 kil., lancer des pigeons qui rapporteront des dépêches. Les colombophiles intéressés en transmettront télégraphiquement le texte au Petit Journal dès l'arrivée de leurs messagers ailés.

Les pigeons prenant part à des concours fédéraux ou sociaux organisés à cette occasion, seront tous lâchés à la même minute.

Les dépêches renfermées dans des tubes en aluminium système Lecomte, pesant un gramme, serviront de contremarque pour la constatation, indépendamment du contremarquage ordinaire sur les ailes.

Une commission de colombophiles connus et choisis parmi ceux qui se trouveront à Saint-Nazaire la veille de l'embarquement, sera chargée des soins et manipulations à bord du paquebot où les pigeons confiés au Petit Journal occuperont la meilleure place spécialement aménagée.

Le directeur du Petit Journal, M. Marinoni, outre les frais d'organisation, affecte une somme de six mille francs de primes à répartir entre les adhérents du lâcher monstre et des épreuves maritimes, plus un grand nombre de médailles et de diplômes.

Enfin de généreux donateurs adressent chaque jour au promoteur de l'idée, notre confrère M. Pierre Giffard (Jean-sans-Terre), des sommes d'argent, des médailles et des objets d'art qui seront distribués aux sociétés comme aux éleveurs isolés qui participeront à ces tournois aériens extraordinaires, et dont l'utilité pratique saute aux yeux.

Les centres colombophiles fourniront eux-mêmes leurs états de distances, vitesse, classement et disposeront à leur gré des prix attribués à leurs groupements.

Le Petit Journal, qui a déjà publié une série d'adhésions, recevra jusqu'au 30 avril les engagements. Ils doivent être adressés à Jean-sans-Terre.

Les convois devront arriver franco en gare de Paris et de Saint-Nazaire, le 22 juin, pour le lâcher monstre et le 28 juin pour l'embarquement. Des réductions vont être demandées aux compagnies de chemins de fer, comme pour les concours de musique, gymnastique, etc., en faveur des convoyeurs et membres de Sociétés colombophiles.

Nous sommes persuadés que les colombophiles de notre région se distingueront, quel que soit le nombre de pigeons qu'ils destinent soit au lâcher monstre de Paris, soit aux épreuves maritimes.

Pour les renseignements complémentaires, le secrétaire du comité d'organisation, M. Ch. Sibillot, rédacteur en chef de la France arienne, se tient en permanence à la disposition des colombophiles, tous les jours à partir de 2 heures aux bureaux du Petit Journal, 61, rue Lafayette, à Paris.

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

Nous commençons aujourd'hui la publication d'une des œuvres les plus intéressantes de JULES DE GASTYNE.

Le Roi des Braves

Conseil départemental

Séance du 28 mars

Présidence de M. Arnaud, préfet.

Présents ; MM. Izenic, inspecteur d'académie, Bénédicte, conseiller général ; Delpech et Triaire, inspecteurs primaires, Tallieu, directeur de l'Ecole Normale ; Vidal, directeur de l'Ecole du Vieux-Palais ; Ganes, directeur de l'Ecole de Figeac. MM^{mes} Bourget, directrice de l'Ecole primaire supérieure à St-Céré ; Escande, directrice de l'Ecole normale.

Le conseil départemental a pris les décisions ci-après :

Il a donné son avis sur les récompenses honorifiques (médailles d'argent, médailles de bronze, mentions honorables) à décerner, en 1895, aux institutrices du Lot ;

Il a autorisé la nomination d'un instituteur pour la direction de l'école mixte de Nadaillac ;

Il a supprimé une école à Cézac et a décidé que l'école qui resterait deviendrait mixte ;

Il a maintenu le siège des écoles de St-Romain Costeraste et Lafoutade ;

Il a ajourné la création d'une classe enfantine à Miers ;

Il a autorisé l'emploi du rabais consenti par l'entrepreneur de l'Ecole de Cajarc, à des travaux d'achèvement de la dite école ;

Il a donné son avis sur l'urgence d'une construction à Moussac (section de Gindou) et examinera ultérieurement s'il n'y a pas lieu d'interdire le local actuel ;

Il a donné son avis sur l'urgence de certaines réparations à faire au Vieux-Palais à Cahors.

Il a autorisé M. Labarthe, instituteur à St-Cirq-Madelon et M. Mourguès, instituteur à Reilhaguet, à remplir les fonctions de secrétaire de mairie.

Nouvelles militaires

M. le lieutenant-colonel Bailly, du 7^e de ligne, est désigné comme membre titulaire du conseil de révision de la subdivision de Cahors et M. le commandant Giovannoni du même régiment comme membre suppléant.

M. le Médecin major de 1^{re} classe Gieu fera partie du conseil de révision du département du Lot pour les séances des étrangers et de clôture.

M. le Médecin major de 2^e classe de Balthazar est désigné comme membre du conseil de révision du Lot-et-Garonne.

Récompenses honorifiques

Le ministre de l'intérieur vient d'accorder, pour actes de courage et de dévouement : 1^{er} des médailles d'honneur en argent de deuxième classe à MM. François Calle, épiciier à Bataille, et Jean Mérigonde, cultivateur à Puybrun ; 2^{es} des mentions honorables à MM. François Planacassagne, charretier à Cahors, Henri Lugan, sabotier à Bagnac, et Etienne Lamothe, plâtrier à Carennac.

Bourses dans les lycées et collèges

Les examens pour les bourses dans les lycées et collèges auront lieu jeudi prochain, 4 avril, au Lycée Gambetta.

Les candidats doivent être rendus dans la cour de cet établissement à 8 h. 1/2 du matin.

Enseignement primaire

Par arrêté de M. l'Inspecteur d'académie, en date du 29 mars 1895, Mlle Jaudeau, Juliette-Léopoldine, institutrice dans le département de la Charente-Inférieure, est déléguée dans les fonctions d'institutrice stagiaire chargée de l'Ecole publique des filles de Belmont (Lalbenque) par permutation avec M^{me} Dajeau, nommée à St-Coutant-le-Grand, département de la Charente-Inférieure.

Sarrazac

Des bergers avaient allumé du feu dans un bois appartenant à MM. Leymarie et Linol, propriétaires à Sarrazac. Les flammes se communiquèrent à l'herbe sèche et le feu s'étendit si rapidement qu'en moins d'une heure, il détruisit plus de trois hectares de jeune taillis de chêne. Sans le secours des voisins qui travaillaient dans les champs, les dégâts auraient été plus importants.

CHEMIN DE EFR D'ORLÉANS

FÊTES DE PAQUES 1895

EXTENSION DE LA DURÉE DE VALIDITÉ DES BILLETS ALLER ET RETOUR

A l'occasion des Fêtes de Pâques, la Compagnie d'Orléans rendra valables jusqu'au Jeudi 25 Avril inclus, les coupons de retour des BILLETS d'Aller et Retour à prix réduits, qui seront délivrés pendant la période du Lundi 8 Avril inclus au Mercredi 24 Avril inclus, aux conditions de son Tarif spécial G V n° 2.

Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par le Tarif précité, lorsqu'elle expirera après le 25 Avril.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 23 au 30 mars 1895

Naissances

Vallet, Victor, à Cabessut.
Palame, Bernard, rue de la Rivière, 8, à Cabessut.
Bouchut, Germain, rue des Boulevards, 19.
Molle, Emile, Boulevard Gambetta, 40.

Mariages

Bernard, Pierre, lieutenant au 7^e régiment d'infanterie, et Renoux, Marie.

Décès

Arbouys, Jeanne, épouse Martory, 70 ans, au Moulin de Labéraudie.
Boudou, Raymond, adjudant en retraite, 33 ans, rue des Jacobins, 4.
Pouyte, Gabriel, 5 ans, place du Marché.
Lacavalerie, Elisabeth, 76 ans, veuve Conduché, à l'hospice.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME des 28 et 31 MARS

de 4 à 5 h. du soir (Allées Fénélon)

Marche Lorraine, Pas redoublé Ganne.
Le Châlet, ouverture Adam.
Le Bravo, Valse Salvayre.
Le Désert, Fantaisie F. David.
Les 28 jours de Clairette, Polka Roger.

Prime à nos Abonnés

MAGNIFIQUE CARTE DE

MADAGASCAR

Cédée à nos lecteurs à prix réduits.

En feuille..... 0,75

Collée sur toile..... 2,50

Par la poste, 0,25 en plus.

CHRONIQUE THÉÂTRALE

Le public a craint probablement la longueur du spectacle d'hier soir, car il s'est abstenu d'assister à la représentation donnée par la troupe Lamy. Nous ne saurions le lui reprocher trop amèrement car en effet cela a été bien long. Peut-être pourrait-on trouver une autre raison pour expliquer cette abstention. Ce bon public a été si souvent trompé par les troupes de passage, qu'on ne peut lui faire un crime d'avoir à leur égard une certaine méfiance. La troupe Lamy a supporté injustement les conséquences de cette méfiance, nous le regrettons pour elle, car elle nous a donné une bonne représentation.

La Grâce de Dieu, ce drame que nous avons eu déjà l'occasion de voir représenter sur notre scène, a été rendu avec tout le talent désirable. Mlle Biell, qui tenait le rôle principal, celui de Marie, est une véritable artiste. Par ses applaudissements, le public lui a prouvé combien il goûtait la sincérité de son jeu.

Tête de Linotte, est une de ces comédies à la mode où le quiproquo et l'imbroglie, maniés avec habileté, créent des situations si bizarres que le public ne cherche plus à comprendre : il se contente de rire. C'est ce qu'il a fait hier au soir. Ajoutons, que le talent des artistes a été pour beaucoup dans la réussite de cette comédie. Nous devrions les citer individuellement, mais de crainte d'être injustes à leur égard, nous nous contenterons de les féliciter tous ensemble. Ils l'ont bien mérité.

Dimanche 31 mars

La troupe de M. PRAS nous donnera :

Michel Strogoff

Drame à grand spectacle en 7 actes et 15 tableaux

Prochainement

Tout Cahors y passera et Cabessut aussi

Grande revue locale en 5 actes et 12 tableaux, par MM. Marius Pracy, J.-B. Rouquet et G. Nicolaï

GRAND CIRQUE BUREAU

Les représentations du Cirque Bureau sont de plus en plus attrayantes. Le public s'y rend tous les soirs plus nombreux. Ce soir, représentation extraordinaire.

Le Tapioca Rils donne les meilleurs potages.

SALLES (Aude)

Trois personnes de ma paroisse, qui ont fait usage des PILULES GICQUEL, se montrent très satisfaites des effets obtenus contre la migraine et surtout contre des constipations chroniques, invétérées, qu'aucun remède n'avait pu soulager. J'en ai moi-même fait usage et je regrette de n'avoir pas connu plus tôt ces excellentes PILULES GICQUEL.

Abbé Sabatier, curé de Salles d'Aude.

Le nombre de personnes atteintes de maladies de l'estomac, dyspepsie, dilatation, acidité, flatulence, est incalculable. Après avoir essayé tous les traitements, elles ne savent plus à quel saint se vouer, lorsqu'il eût été si simple de se soigner dès le début et de favoriser la sortie hors du tube digestif de toutes les matières qui l'encombrent et qui sont produites par de mauvaises digestions. La Tisane Dussolin remplit admirablement ce but ; en commençant par son emploi, on évitera d'abord une perte de temps, et on empêchera une foule de maladies qui s'aggravent sans traitement immédiat. Il n'est pas de plus sûr moyen de prévenir et de guérir les maladies de l'estomac et de l'intestin que la Tisane Dussolin.

C'est en même temps le meilleur fortifiant et rafraichissant du sang. On en trouve dans toutes les bonnes pharmacies au prix de 4 fr. 50 le flacon avec la notice explicative. Bien se rappeler le nom Tisane Dussolin. Dépôt général à Paris, pharmacie Derbecq, 24, rue de Charonne.

AVIS. Monsieur AUDOUARD, chirurgien-dentiste à Brie, sera à Cahors les 6 et 7 avril prochain, hôtel de l'Europe.

PILULES GICQUEL, la Boîte 1f.50

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Billets d'aller et retour de Familles pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour de famille, de 1^{re}, 2^e et 3^e classe, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau d'Orléans avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours désignés par le voyageur, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi et notamment pour Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, St-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif général d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 300 kilomètres.

Pour une famille de 2 personnes	20 %
— 3 —	25 %
— 4 —	30 %
— 5 —	35 %
— 6 — ou plus	40 %

Durée de validité : 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une, ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet de famille.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite quatre jours au moins avant le jour du départ.

EXCURSIONS

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaires au Croisic et à Guérande.

1^{er} Itinéraire

1^{re} classe 88 fr. — 2^e classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande, et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme, ou par Angers, *via* Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

NOTA. — Le trajet entre Nantes et Saint-Nazaire peut être effectué, sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, dans les bateaux de la compagnie de la Basse-Loire.

La durée de validité de ces billets peut être prolongée une, deux ou trois fois de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du Billet.

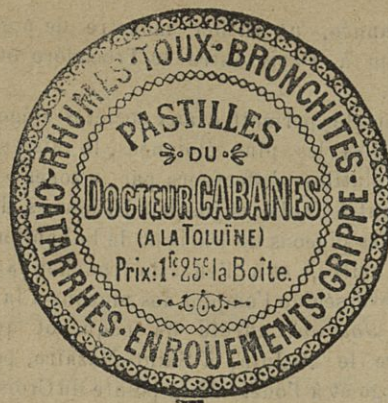
2^e Itinéraire

1^{re} classe 54 fr. — 2^e classe 41 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais, et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme.

En outre, il est délivré à toutes les gares du réseau d'Orléans, des Billets aller et retour comportant les réductions prévues au tarif spécial G. V. n° 2 pour des points situés sur l'itinéraire à parcourir, et vice versa.

Ces billets sont délivrés toute l'année, à Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande soit faite au moins trois jours à l'avance.



Oui, je suis guéri, je ne tousserai plus jamais, et je tiens par reconnaissance à faire connaître mon secret. C'est grâce aux Pastilles du D^r CABANES que ma toux a disparu. C'est grâce aux Pastilles du D^r CABANES que vous n'aurez plus ni Rhumes, ni Gripes, ni Catarrhes, ni Bronchites.

Dépôt PH^o DERBECCO, 24, Rue de Charonne, Paris ET TOUTES PHARMACIES. Envoi franco contre timbres.

Journal de la Santé

REVUE D'HYGIÈNE ET DE MÉDECINE POPULAIRE. CRÉÉE EN 1884. PARAIT TOUS LES DIMANCHES EN 32 PAGES avec gravures dans le texte. Consultations gratuites par la voie du Journal par d'éminents spécialistes. PRIME GRATUITE : Dictionnaire de l'Homme sain et de l'Homme malade, par le Dr J. Rossi, Encyclopédie complète d'Hygiène et de Médecine populaire. Cette prime vaut 8^e en librairie. ABONNEMENTS : UN AN, 6 FR.; UNION POSTALE, 8 FRANCES. (Ajouter 1 fr. pour l'affranchissement de la Prime). BUREAUX : 5, Bd Montmartre, Paris (Téléphone). On s'abonne, en envoyant mandat-poste à l'Administration du Journal, 5, Boulevard Montmartre, Paris et à tous les Bureaux de poste de France et de l'Étranger.

LA GUERRE AU VINGTIÈME SIÈCLE L'INVASION NOIRE

par le Capitaine DANRIT

Illustrée par PAUL de SÉMANT

Notre empire colonial s'étend chaque jour en Afrique : Tombouctou même, la reine du Sahara, nous appartient. Les Anglais, les Allemands, les Italiens, les Belges s'acharnent également à développer leurs possessions sur le continent noir.

Impuissantes à se défendre contre leurs envahisseurs, les nombreuses peuplades qui grouillent dans ces contrées mystérieuses se résignent actuellement au joug, tout en songeant, peut-être, à la délivrance et à la vengeance.

Qu'arriverait-il, en effet, si un jour, exaspérés par la domination des Européens et poussés par un chef qui, nouveau Mahomet, serait assez habile pour exploiter leur fanatisme religieux, tous les habitants de l'Afrique se ruèrent à l'assaut de l'Europe, renouvelant l'invasion des Sarrasins ?...

Le capitaine Danrit a envisagé cette éventualité qui peut n'avoir rien d'in vraisemblable dans un avenir plus ou moins éloigné. Avec la brillante imagination dont il a fait preuve dans *La Guerre de Demain*, il a composé un roman d'une puissance saisissante où il met en scène les épisodes dramatiques de la guerre la plus acharnée et la plus cruelle, tout en faisant un exposé grandiose des explorations et des découvertes nouvelles, ainsi qu'une peinture aussi fidèle que colorée de ces noires peuplades trop longtemps ignorées.

L'Invasion Noire est ornée de nombreuses et émouvantes illustrations dessinées par Paul de Sémant.

De plus, « les acheteurs de cette publication trouveront dans une prochaine livraison une magnifique carte de l'Afrique, tirée en couleur et dressée d'après les documents les plus récents. »

Il paraît deux livraisons à 10 centimes par semaine et une série à 50 centimes chaque quinzaine.

« On peut souscrire aux dix premières séries, reçues franco au fur et à mesure de leur apparition, en envoyant un mandat de 5 francs à l'éditeur. »

AFFICHAGE GÉNÉRAL - DISTRIBUTION - IMPRIMÉS
L. AUDBOURG & C^o
 4, RUE SAINTE-ANNE (Avenue de l'Opéra) — PARIS —
 La Maison L. AUDBOURG & C^o, fondée en 1878, se charge de l'AFFICHAGE de toute nature ainsi que de la DISTRIBUTION des IMPRIMÉS pour Paris, la Province et l'Étranger. Cette maison de 1^{er} ordre possède de nombreux emplacements pour la pose des Affiches en papier et sur toile; elle a des correspondants dans toutes les communes de France.
 S'adresser à M. DUEZ, DIRECTEUR
 4, Rue S^{te}-Anne (Avenue de l'Opéra) Paris.

Ne demandez chez votre Epicier que du
TAPIOCA RILS
 c'est le MEILLEUR
 ÉVITER LES CONTREFAÇONS
 Se trouve dans toutes les bonnes Maisons d'Épicerie et de Comestibles.
 Vente en Gros : 262, Boulevard Voltaire, 262 - PARIS.

GRAND MAGASIN DE CHAUSSURES
E. SELVE, JEUNE
 CAHORS, - Boulevard Gambetta 87, - CAHORS

J'ai l'honneur de vous informer qu'ayant acheté le fonds de commerce de M. Fraysse, ancienne maison Aymeric, à partir du 2 avril 1895, vous trouverez chez moi un grand assortiment de chaussures fraîches de confection pour Hommes, Dames et Enfants à Prix modérés.
 Chaussures sur commande en tous genres
 Confections avec Goût, Élégance et Solidité
RÉPARATIONS EN TOUS GENRES



VÉLOCIPÈDES
 des Premières marques françaises et anglaises
 CLÉMENT, HURTU, ROCHET, QUADRANT, RUDGE, STARLEY, etc. Larges facilités de paiement, escompte au comptant.
 Bicyclettes spéciales pour Dames et Ecclésiastiques; Bicycles et Tricycles pour Enfants et Jeunes Gens; Tandems et Bicyclettes-Tandems.
 Chemises de flanelle et Jersey; Maillots et Costumes spéciaux pour vélocipédistes, Lanternes et tous accessoires; Kolo-Vélo, Embrocaton, Perles de vie, etc.
Jean LARRIVE aîné
 AGENT GÉNÉRAL POUR LE LOT
 6, Rue de la Liberté, Cahors

LE GOURMET
 REVUE DE CUISINE PRATIQUE
 Paraissant le mardi
 Abonnement pour un an :
 France 5 fr.
 Etranger 6 fr.
 Bureaux : 12, rue Turbigo, Paris

25 ANS DE SUCCÈS.
MAISON DE CONFIANCE
 POUR
LA POSE DES DENTS
 Le Redressement & toutes les Opérations relatives à l'ART DENTAIRE.
AUDOUARD
 Chirurgien-Dentiste
 16 Rue du Maréchal Brune
 BRIVE (CORRÈZE)
 NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive, pour le consulter, à vouloir bien lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.
 ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE: AUDOUARD BRIVE.

AVIS
 Bon cavalier et jockey, bon conducteur très ardent, courageux pour les chevaux, demande place sérieuse.
 S'adresser au Bureau du Journal du Lot.
 Le propriétaire-gérant : LAYTOU.

PULVÉRISATEUR-DEPEYRE
 1^{er} Prix — Hors concours — Médailles d'Or
 Dans les principaux Centres viticoles de France
 Derniers Perfectionnements. Appareil garanti
28 F. CUIVRE JAUNE — 32 F. CUIVRE ROUGE
F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant
 Chevalier du Mérite Agricole
 18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot)
 NOTA. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.

EXPOSITION CAHORS 1881
B. DOUCÈDE
 Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté
 M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Été.
 Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.
 M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

MACHINES A GLACE. - SPÉCIALITÉ : LE KLEIN-BOCK. - BIÈRE EN BOUTEILLE, Marque : Gambinus
BRASSERIE DE POISSAC, près Tulle (Corrèze)
Victor BÉRAL
 Bière bock, Conserve en fûts et en bouteilles
 Représentants sérieux sont demandés pour le département du Lot. Bonne commission. Envoi d'échantillons sur demande